



FORMATION EN PRÉSENTIEL

ACTEUR PRÉVENTION SECOURS DU SECTEUR DE L'AIDE À DOMICILE (APS ASD) VERSION AIDE À LA MOBILITÉ (ALM)

Dernière mise à jour le 29/07/2022.

OBJECTIF

Améliorer la prévention des risques professionnels, et notamment les troubles musculosquelettiques, dans le secteur de l'aide et du soin à la personne en adaptant l'accompagnement de la personne aidée selon ses capacités (en prenant soin de moi et des autres) et savoir réagir en cas de dysfonctionnement ou d'accident.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Identifier ce qui peut nuire à sa santé
- Être acteur de la prévention des risques professionnels de son métier
- Proposer des solutions ou des améliorations dans son activité
- Observer et analyser une situation de travail
- Accompagner la mobilité de la personne aidée (APS ASD)
- Intervenir et secourir face à une situation d'accident

Tarif

nous consulter

Réf.

Prev38

Contact

0297229777
contact@poleformation.bzh
<https://www.poleformation.bzh/>

PUBLIC CONCERNÉ

Salariés travaillant dans le secteur de l'aide à domicile, volontaires ou désignés par l'employeur ainsi qu'à tous ceux qui souhaitent travailler dans un établissement spécialisé (HEPAD, maison de retraite...)

PRÉ-REQUIS

- Maîtrise de la langue française (lue, parlée, écrite), connaissance des opérations mathématiques de base.

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Présentiel

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Formation ouverte à certaines formes de handicap : contactez-nous pour plus d'information.

TAUX D'OBTENTION

<https://www.poleformation.bzh/satisfaction-et-reussite/>

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Etude et analyse de cas et de poste de travail - Salle équipée

ÉQUIVALENCES

SST

SUITES DE PARCOURS

MAC (Maintien et actualisation des compétences)

VALIDATION DE BLOCS DE COMPÉTENCES

non

PASSERELLES

non



Niveau

Sans niveau de qualification



Modalité

Présentiel



Effectif par session

4 mini > 8 maxi



Durée

32 heures / 5 jour(s)

↳ Formation ouverte à certaines formes de handicap : contactez notre référente Mme LE COGUIEC Paola pour plus d'informations.

POLE FORMATION - N° SIRET 80284086800037 - RCS Vannes - Code APE 85.59A - 2 rue du grand dérangement 56800 PLOERMEL France - Tél. : 0297229777 - contact@poleformation.bzh - <https://www.poleformation.bzh/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53560894356 auprès du/de la Préfet de Bretagne.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.



PROGRAMME

Prévention

Les enjeux de la prévention

- Les accidents du travail (AT) et les maladies professionnelles (MP).
- Les coûts des AT/MP.

Le fonctionnement du corps humain

- Les notions d'anatomie du corps humain.
- Les atteintes et leurs conséquences.
- Les facteurs de risque.

Les principes de prévention

- Les pistes d'amélioration des conditions de travail.
- Les principes d'aménagement des postes.
- La hiérarchisation des pistes d'amélioration.

L'activité physique dans le travail.

- Les composantes de la situation de travail

Description de son activité et repérage des situations pouvant

- Les éléments déterminants l'activité physique.
- L'identification des risques potentiels.
- Les différentes causes d'exposition.
- Les pistes d'amélioration.

ALM

- Mettre en place des méthodes de travail sécurisantes pour l'intervenant et la personne aidée en prenant en compte ses capacités.
- Analyser les capacités physiques et/ou cognitives du bénéficiaire qui aident au maintien de l'autonomie, au respect, à l'amélioration et l'harmonisation des soins. Notion de qualité de soins.
- Connaître les outils qui permettent d'accompagner le bénéficiaire et sa famille dans l'intégration de matériels qui assurent le confort de tous.
- Connaître et mettre en œuvre les pratiques gestuelles qui respectent les déplacements et mouvements naturels du corps humain. : séquencer les étapes des déplacements naturels.
- Connaître, choisir et mettre en œuvre les aides techniques.

Secourir

- Secourir la victime (*programme identique au SST*)

Les SST à jour de leur certificat de moins de 6 mois peuvent prétendre au certificat APS en validant le module « prévention » de l'APS ASD.

LES PLUS

Formation action développée spécifiquement par le réseau de prévention (CNAM, CARSAT, INRS) et le secteur de l'aide et soins à domicile afin de développer les compétences prévention et secours des intervenants. Elle s'intègre dans une démarche initiée par l'employeur en prenant en compte le matériel à disposition et les capacités de la personne aidée.

INTERVENANT(S)

Formateur APS ASD certifié INRS

ÉVALUATION

Épreuve certificative en fin de formation.

ATTRIBUTION FINALE

Certificat d'acteur prévention secours ASD
complément ALM

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 24 mois, l'apprenant doit suivre une session de Maintien et actualisation des compétences d'APS ASD ALM